

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Mai 2025



Grève mardi 13 mai : pour l'abandon des mesures concernant les arrêts-maladie

Le Sundep-Solidaires Paris appelle tous les personnels des établissements privés sous contrat payés par l'État à se mobiliser jusqu'à la grève mardi 13 mai, notamment pour :

- l'**abrogation** de tout **jour de carence** ;
- l'**abandon** de la **diminution de l'indemnisation des arrêts maladies**.

Retrouvez le communiqué de l'intersyndicale sur notre site [ici](#) et le préavis de grève de l'Union Solidaires Fonction publique [ici](#).

CDD multi-remplacements : c'est fini !

L'[Article L1242-2](#) du Code du travail énumère les cas de recours au CDD qui ne peut avoir, ni pour objet ni pour effet, de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. La loi portant mesures d'urgence pour le fonctionnement du marché du travail en vue du plein-emploi avait renouvelé, jusqu'au 13 avril 2025, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel par un décret le 18 décembre 2019. Elle autorisait, pour les entreprises, la conclusion d'un seul contrat court (CDD ou contrat de mission) pour remplacer plusieurs salarié·es absent·es, simultanément ou successivement. Aucun texte n'a relancé cette mesure. Il n'est donc plus possible de recourir au CDD multi-remplacements.

Forfait jours réduit : droits retraite équivalents à un temps plein

La [circulaire de l'Agirc-Arrco 2025-6-SG-DRJ](#), publiée en mars 2025 actualise les règles de cotisations pour les forfaits jours réduits.

L'article 75 de l'accord national interprofessionnel (ANI) a ainsi été modifié. Il permet désormais aux salarié·es en **forfait jours réduit** de cotiser à l'**Agirc-Arrco** sur la base d'un **temps plein**, même lorsqu'ils ou elles ne sont pas éligibles à ce dispositif auprès du régime de base parce que le niveau de leur rémunération est supérieur à **1,7 SMIC (3 063,06 € brut au 1er janvier 2025)**.

Calendrier des examens – Session 2025

L'essentiel de la circulaire : **calendrier et modalités de convocation** aux examens sur notre site [ici](#).

Le **calendrier des épreuves** des baccalauréats, du diplôme national du brevet, du CAP, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien et le calendrier de la procédure Parcoursup publié au B.O. [ici](#).

Calendrier : Mouvement des maîtres 2025

Nous siégerons à la **commission consultative mixte académique (CCMA)** concernant le mouvement des maîtres du 2^d degré le **jeudi 19 juin**.

Un **groupe de travail** précèdera cette CCMA le **mardi 10 juin**.

ON VEUT
UN RENFORCEMENT
MASSIF DES SERVICES
PUBLICS 

Pour être informé·e ou accompagné·e :

Contactez-nous

01 83 94 67 85 ou 06 40 21 11 00

sundep.paris@gmail.com

ou adhérez

en téléchargeant

[votre bulletin d'adhésion](#)



SUNDEP-Solidaires Paris – Bourse du Travail -Annexe Varlin- 85 rue Charlot 75003 PARIS

Permanence tous les vendredis à partir de 15 heures – Bureau 316

site web national : <https://www.sundep.org> - site académique : <https://www.sundep.paris.org>

siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS